



la lettre d'attac sud-essonne

//////////////////////////////////// n° 1 mai 2011 _contact : coudertcel@orange.fr //////////////////////////////////

É D I T O

Sans aucune information auprès de la population ou auprès des élus locaux, sans aucune consultation, le gouvernement français a offert à des sociétés nationales et étrangères le droit d'explorer le sous-sol français à la recherche de gaz et de pétrole de schiste.

L'exploitation du gaz de schiste aux USA doit nous servir d'avertissement : il n'y a pas d'exploitation de gaz de schiste sans dégâts irréversibles sur l'environnement !

Comme pour l'énergie nucléaire, un débat public avec la société civile, les élus locaux et nationaux doit se tenir pour dresser un inventaire complet des conséquences environnementales, sanitaires, économiques et sociales de cette "nouvelle folie industrielle".

Ces choix qu'on continue à nous imposer retardent la transition nécessaire vers la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables.

s'informer !

→ **Gasland**, le film de l'américain Josh Fox, témoigne des conséquences désastreuses de l'exploitation des gaz de schiste aux États-Unis.

se mobiliser !

→ **signer la pétition contre l'exploitation des gaz de schistes.**
http://www.petitions24.net/gaz_de_schiste_non_merci

passer à l'attac !

→ **Adhérer à Attac.**
<http://www.france.attac.org>
Prendre contact avec **attac Sud-Essonne.**
coudertcel@orange.fr

Huile de schiste : Risque imminent en Ile-de-France !

Le grenier de l'Ile-de-France va-t-il se transformer prochainement en champs de pétrole ? Plusieurs compagnies pétrolières ont déjà obtenu des permis d'exploration et d'exploitation en Seine-et-Marne, afin d'explorer le sous-sol, entre - 2 000 et - 4 000 m. C'est par fracturation hydraulique, manière dite "non conventionnelle", que ces compagnies espèrent extraire dans le Bassin parisien jusqu'à 20 000 barils/jour, le double de ce que l'on obtient actuellement de manière traditionnelle. Une réserve de 100 milliards de barils dormirait ainsi dans le sous-sol du Bassin parisien ! Inutile de dire que les intérêts et les esprits s'échauffent...

Pour le moment, seules les compagnies Toréador et Hess qui se sont associées (la première possède déjà 133 puits conventionnels dans la région, pour 885 barils/jour) ont commencé les prospections, avec autorisation pour 4 puits. Une tour de forage est prête à être construite en Seine et Marne à Doue et Jouarre.

La technique pour ramener le gaz à la surface est récente, délicate et surtout désastreuse sur le plan environnemental. La "fracturation hydraulique horizontale", consiste à provoquer des failles à l'aide d'un liquide envoyé à très forte pression, pour libérer le gaz et le pétrole pris dans la roche compacte, à 2000 mètres de profondeur et plus. Trois "ingrédients" sont nécessaires pour créer ces mini séismes : des quantités phénoménales d'eau, des produits chimiques (plus de 500) pour attaquer la roche, et des micro-billes pour maintenir ouvertes les failles.

Quels sont les dommages et quels sont les risques?

> Un usage excessif des ressources en eau.

Les puits exploitent une zone très limitée du sous-sol contraignant les exploitants des champs gaziers à cribler le paysage de centaines voir de milliers de puits en quelques années. Un puits exige plusieurs « fracturations hydrauliques » nécessitant de 10000 à 20000 m³ d'eau. Cette eau sera prélevée dans les nappes phréatiques du bassin parisien alors que la baisse de leur niveau est déjà alarmante.



> Des pollutions

Les 500 produits chimiques dont la nature est tenue secrète peuvent polluer les nappes phréatiques. Plusieurs milliers de tonnes d'eaux contaminées remontent des forages. Aux USA et au Canada ces eaux sont stockées dans des bassins en attente de leur traitement. Aucune solution financièrement supportable n'a été trouvée pour sécuriser ces réservoirs afin d'éviter des pollutions majeures. Des produits chimiques volatils contenus dans ces eaux génèrent une pollution de l'air. Le débordement des bassins de rétention lors de pluies torrentielles polluent inmanquablement les rivières et les ressources en eau potable.

> Des émissions de gaz à effet de serre.

L'extraction, la transformation, le transport et la consommation de ces énergies fossiles seront autant de nouvelles sources d'émission de gaz à effet de serre.

> Un désastre environnemental

Cette méthode d'extraction dite "non conventionnelle" qui arrive en France a déjà fait ses tristes preuves aux États-Unis et au Canada. Les résultats, en termes d'environnement, ont été absolument effrayants. De larges zones agricoles ont ainsi été rendues inexploitable. Les eaux de nombreuses nappes phréatiques ont été gravement polluées, et il y a eu des remontées de matières radioactives et de métaux lourds. Les files ininterrompues de camions et les tuyaux en réseaux ont écarté toute autre activité. L'habitat de régions entières s'est clairsemé par le départ contraint de nombre de leurs habitants.

La ruée vers le gaz et le pétrole de schiste : Fausse solution et modèle dépassé !

Les deux corps d'ingénieurs d'État consultés par le gouvernement pour le choix des ressources énergétiques sont le Conseil Général de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies (CGIET, ancien Corps des Mines), et le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD, ancien corps des Ponts et Chaussées).

Ce sont donc ces deux corps qui ont conseillé à Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'environnement, d'accorder les permis d'exploration et d'exploitation pour les gaz et huiles de schiste.

La ministre actuelle madame Kosciusko-Morizet nous parle maintenant d'un moratoire et de la création d'une mission d'expertise.

Quels sont les experts chargés de cette mission? Le CGIET et le CGEDD! Ceux-la même qui ont promu cette nouvelle aventure!

Comme l'a écrit le journaliste Fabrice Nicolino: « Bien entendu, l'écologie n'a jamais été au programme de leurs écoles, entièrement au service de la technique et du pouvoir ».

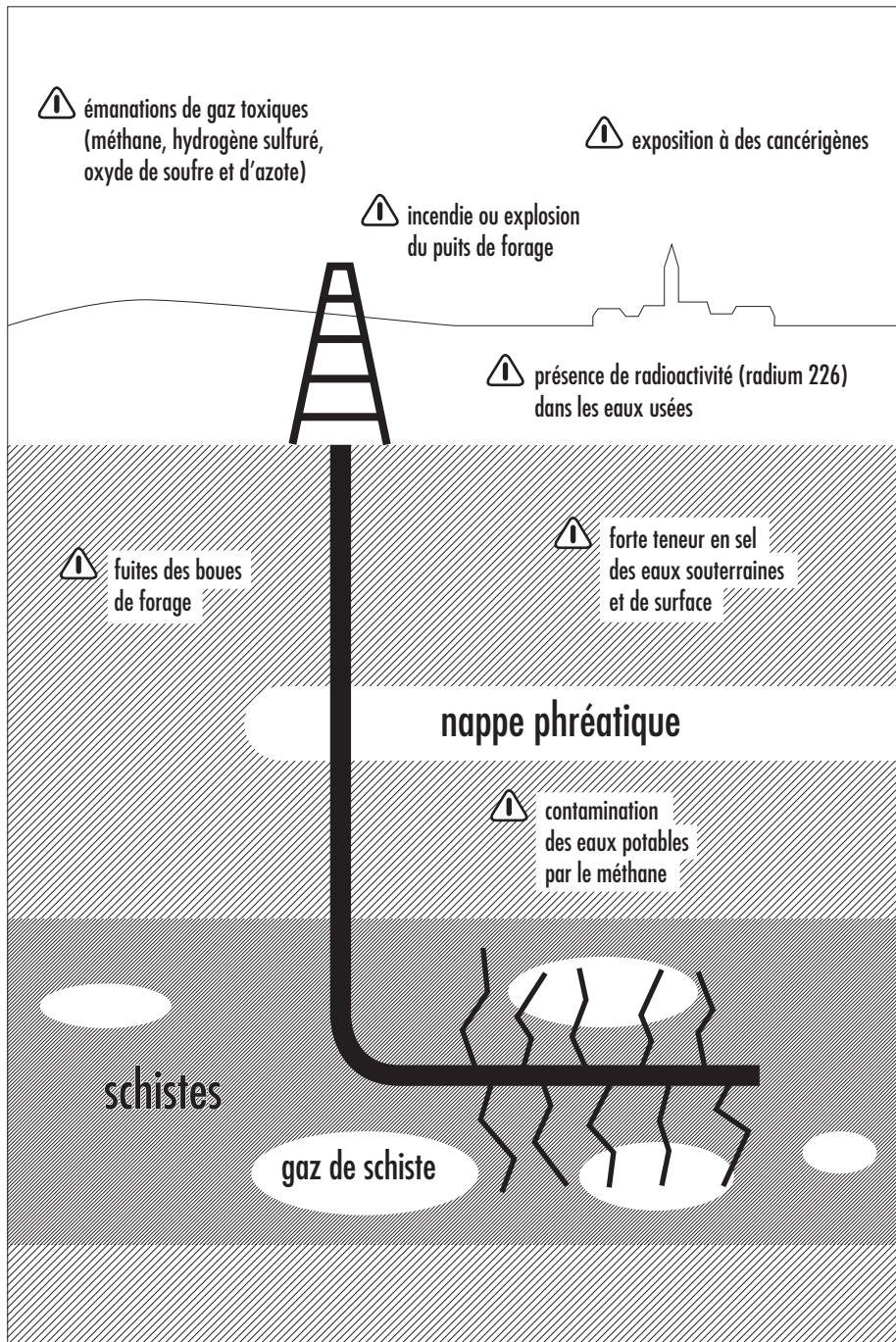
Par ailleurs le Code Minier stipule qu'un permis d'exploration ou d'exploitation accordé ne peut être remis en cause et le maire de Doue en Seine-Marne a déjà été informé que les travaux dans sa commune reprendraient le 15 avril!

Qui faut-il croire?

Les intérêts financiers en jeu sont énormes. GDF-Suez et Total ont chacun investi près de 40 millions d'euros pour l'exploitation des gaz de schistes dans le sud de la France.

Ces grandes entreprises feront tout, au nom de l'indépendance énergétique, pour lever la moindre contrainte. Est-ce sous la pression de ces multinationales à la recherche de profits à court terme que vont s'imposer des solutions dont la population ne veut pas?

Une grande majorité des français reconnaît aujourd'hui que les efforts financiers doivent s'orienter vers les énergies renouvelables. Un débat public s'impose pour respecter la démocratie!



Le recours aux huiles ou gaz de schistes représentent une exploitation à grande échelle d'énergie fossile, c'est à dire la plus polluante et la plus productrice de gaz à effet de serre. Cette nouvelle manne remet en cause la nécessaire évolution de notre société vers une réduction de la consommation d'énergie, elle entretient une illusion de puissance basée sur un modèle dépassé et dangereux.

Nos responsables politiques devraient méditer cette phrase de Léopold Sédar Senghor: « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».